



ÉCONOMIE

Vague attendue d'inscriptions au RSA
d'autoentrepreneurs coulés par la criseCORINNE CAILLAUD
@corinnecaillaud

Les uns après les autres, les départements tirent la sonnette d'alarme en constatant l'évolution des dépenses du revenu de solidarité active (RSA) au cours des trois derniers mois. Le Morbihan fait état d'une explosion de 6,8 % en mai, comparé à 2019 et la Vienne, d'une hausse de 4,61 % enregistrée en un mois, entre avril et mai. En comparaison de ce qui avait été budgété, Stéphane Troussel, le président PS du conseil départemental de Seine-Saint-Denis, relève une hausse de 10 % des mensualités versées sur les mois de mars, avril et mai. « Tous les indicateurs sont au rouge pour le RSA et la Seine-Saint-Denis ne pourra pas s'en sortir sans des mesures fortes de l'État. Je relance le débat sur la nationalisation du RSA », tempête l'élu. Pour sa part, l'Assemblée des départements de France table sur une progression moyenne de 3 à 4 % sur la période.

Du côté du ministère des Solidarités, comme de la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), on indique qu'il n'y a « pas eu d'augmentations flagrantes des demandes de RSA entre mars et début juin ». Les évolutions constatées seraient dues « à la prolongation automatique des droits ouverts au RSA durant les trois mois du confinement ». Une décision prise afin d'éviter que les bénéficiaires ne s'actualisant pas sur internet - ils le font dans leur centre - ne se trouvent pénalisés par la fermeture des caisses locales pendant le confinement. L'inverse est aussi vrai : des allocataires dont la situation a changé et

qui auraient pu sortir du dispositif ont continué à percevoir leur prestation. « À la sortie du confinement, des personnes qui avaient un emploi précaire, étaient en CDD ou intérim vont se retrouver sans travail. Tous n'auront pas droit au chômage et nous nous attendons à de nouvelles demandes de RSA », reconnaît-on toutefois à la CNAF.

Un passage par la case RSA que vivent déjà et vont vivre nombre de micro-entrepreneurs et d'indépendants à terre après la crise. « Les remontées des caisses font état d'inscriptions en masse », croit savoir un député des Yvelines. « Certains n'ont plus de trésorerie et l'activité n'est pas de retour. Quant au fonds de solidarité, il s'est arrêté pour eux au 31 mai. On lâche les gens au milieu du guet ! », déplore Grégoire Leclercq, le président de la Fédération nationale des autoentrepreneurs.

Fonds de solidarité arrêté

C'est le cas d'Anne-Sophie Charlier, créatrice de broderie et micro-entrepreneur avec son mari depuis douze ans, qui trouve injuste de ne pas pouvoir bénéficier, comme les sociétés organisatrices des salons auxquels elles participent, de la prolongation du fonds

jusqu'à la fin de l'année. Elle tire en effet une bonne partie de son chiffre d'affaires des ventes (25 000 euros en 2019) qu'elle réalise lors de ces événements. Or tous ceux du printemps et les huit prévus cet automne ont été annulés... « Notre entreprise, ce n'est plus notre priorité », lâche cette ancienne professeur des écoles. Si elle a pu bénéficier d'une aide familiale et d'un report de trois mois du crédit de sa maison, elle est dorénavant en quête, comme son mari, d'un poste de contractuel dans le milieu scolaire. Le couple n'exclut pas de devoir vendre sa demeure dans les Yvelines pour aller s'installer en province où le coût de la vie est moins cher. Quant au RSA, ils n'y avaient pas pensé mais vont y réfléchir...

Selon une enquête de l'Union des autoentrepreneurs (UAE), sur les 83 % de micro-entrepreneurs qui ont cessé leur activité le 17 mars, 7 % ne la reprendront pas et 12 % s'interrogent. « Il n'est pas étonnant que ce public se tourne vers le RSA, simple à obtenir alors que le dispositif d'Assurance-chômage pour les indépendants est compliqué et passe par une liquidation judiciaire », pointe François Hurel, le président de l'UAE qui milite pour la mise en place d'un dispositif incitant à la reprise du travail, avec un fonds de solidarité dégressif en fonction du chiffre d'affaires réalisé par les micro-entrepreneurs.

Début juillet, Bercy devrait annoncer un plan d'aide aux indépendants et petits commerçants qui s'intégrera, par amendement, au troisième projet de loi de finances rectificatif pour 2020 en cours d'examen à l'Assemblée. ■

564,78

euros

Montant du RSA par mois pour une personne seule (1 016,60 euros avec deux enfants à charge)